

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00498 Numéro SIREN : 793 467 259 Nom ou dénomination : 60fps

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 4349

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

Je soussigné **Sylvain TRAN HUU LOI**

Agissant en qualité de gérant de la société **60fps**

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Ayant son siège social : 39 rue Jeanne d'Arc, 54000 NANCY

Immatriculée 793 467 259 RCS NANCY

- Certifie que les documents comptables de l'exercice clos le **31 mars 2021** transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale ordinaire ou par l'associé unique.
- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société :

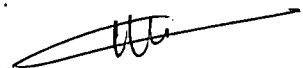
KPMG AVOCATS

2 rue Pierre Simon de Laplace

BP 65811

57070 Metz

Signature :


60fps | 60fps - 39 Rue Jeanne d'Arc
54000 NANCY
Téléphone : 06 95 30 97 28
SARL au capital de 5 000€
SIRET 793 467 259 00032

60FPS

Actif		Au 31/03/2021			Au 31/03/2020
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement	74 256	51 999	22 256
		Concessions, brevets et droits similaires			37 107
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	74 256	51 999	22 256
	Immobilisations corporelles	Terrains			37 107
		Constructions			
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels	208 216	182 354	25 862
		Autres immobilisations corporelles			45 651
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	208 216	182 354	25 862
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence			45 651
		Autres participations	900	900	900
		Créances rattachées à des participations	211 247	211 247	169 897
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières	4 401	4 401	11 137
		TOTAL	216 548	216 548	181 934
	Total de l'actif immobilisé		499 021	234 353	264 667
					264 694
	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
Actif circulant		TOTAL			
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	125 643	125 643	94 080
		Autres créances	46 348	46 348	133 985
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	171 992	171 992	228 066
	Divers	Valeurs mobilières de placement	67 293	8 857	58 436
		(dont actions propres :)			39 224
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	1 731	1 731	
Actif circulant		TOTAL	69 025	8 857	60 167
	Charges constatées d'avance				39 224
	Total de l'actif circulant		241 017	8 857	232 159
					267 291
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
	Primes de remboursement des emprunts				
	Écarts de conversion actif				
	TOTAL DE L'ACTIF		740 038	243 211	496 827
					531 986
	Renvois :	(1) Dont droit au bail			
Actif circulant		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		4 401	169 897
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	



Bilan passif

60FPS

Passif		Au 31/03/2021	Au 31/03/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	204 556	204 556
	Report à nouveau	-305 293	-47 220
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Aut. fonds propres	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	4 874	-258 072
	Situation nette avant répartition	-90 362	-95 237
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	-90 362	-95 237
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Dettes	Total		
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	178 936	218 713
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	178 936	218 713
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	2 160	5 655
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 440	15 299
Produits constatés d'avance	Dettes fiscales et sociales	396 204	318 522
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	400	68 985
	Instruments de trésorerie		
Total des dettes et des produits constatés d'avance	Total	406 045	402 807
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		496 827	531 986
Crédit-bail immobilier	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	104 395	125 235
	à moins d'un an	480 586	496 285
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		30 133	49 991
	(3) dont emprunts participatifs		



SARL 60FPS

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/03/2021

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	2
2.1. Actif.....	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	2
2.1.3. Immobilisations financières	3
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations	3
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	3
2.1.3.1.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations	5
2.1.4. Stocks.....	8
2.1.4.1. Stocks de produits achetés.....	8
2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués.....	8
2.1.5. Produits à recevoir	8
2.1.6. Créances	9
2.1.7. Disponibilités et divers	11
2.2. Passif.....	11
2.2.1. Capitaux propres.....	11
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	11
2.2.1.2. Capital	11
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	12
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	12
2.2.4. Charges à payer	14
3. Informations relatives au compte de résultat.....	14
4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).....	15
5. Impôt sur les bénéfices.....	16
6. Autres informations.....	16
6.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	16
6.2. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	17
6.3. Engagements hors bilan	18

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.2. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	41 350	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	6 736	-

2.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		211 247	-	211 247
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		4 402	4 402	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		125 643	125 643	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		26 344	26 344	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	5 092	5 092	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	14 913	14 913	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance		-	-	-	
TOTAL			387 641	176 394	211 247



2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	5 000	-	-	5 000
Primes, réserves et écarts	205 057	-	-	205 057
Report à nouveau	-47 221	-	258 073	-305 294
Résultat	-258 073	262 948	-	4 875
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-95 237	262 948	258 073	-90 362

Le capital est composé de (actions / parts sociales) de euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	30 133	30 133	-	-
- A + d'1 à l'origine	148 803	44 408	104 395	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	9 440	9 440	-	-
Personnel et comptes rattachés	52 056	52 056	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	95 759	95 759	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	247 075	247 075	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 314	1 314	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	401	401	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	584 982	480 587	104 395	-



2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	43 072
Charges sociales provisionnées	16 966
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	226
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	8 548
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	5 890
Autres charges fiscales	529
Divers	-
TOTAL	75 230

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	741 809	52 646	794 455
Chiffre d'affaires net	741 809	52 646	794 455



4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		74 185	26 260
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVLT	-	-
Résultat après impôts		74 185	26 260

60fps
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 39 rue Jeanne d'Arc, 54000 NANCY
793 467 259 RCS NANCY

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 4 874,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 4 874,97 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -300 418,58 euros

L'associé unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2020 : Néant
- Exercice clos le 31 mars 2019 : Néant
- Exercice clos le 31 mars 2018 (PV du 31/12/2018) : 250 000 euros éligibles à l'abattement de 40 %

**Certifié conforme
La Gérance
Sylvain TRAN HUU LOI**

 60fps - 39 Rue Jeanne d'Arc
54000 NANCY
Téléphone : 06 95 30 97 28
SARL au capital de 5 000€
SIRET 793 467 259 00032

60fps
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 39 rue Jeanne d'Arc, 54000 NANCY
793 467 259 RCS NANCY

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,
Le 30 septembre,
A 14 heures,

Monsieur Sylvain TRAN HUU LOI, demeurant 20 rue du Téméraire 54000 NANCY,

Propriétaire de la totalité des 5 000 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la société
60fps,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Sylvain TRAN HUU LOI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 4 874,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 4 874,97 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -300 418,58 euros

L'associé unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2020 : Néant
- Exercice clos le 31 mars 2019 : Néant
- Exercice clos le 31 mars 2018 (PV du 31/12/2018) :
250 000 euros éligibles à l'abattement de 40 %

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

CONVENTION UNIQUE

Personne concernée : SCI ST IMMO (RCS NANCY 810 201 970) dont Monsieur Sylvain TRAN HUU LOI est gérant associé :

- La SCI ST IMMO a loué à notre Société des locaux à usage de bureau, moyennant un loyer H.T. de 25 000 euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021.

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code du commerce, les conventions visées à l'article L.223.19 du Code du commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique décide de ratifier la rémunération perçue en sa qualité de gérant, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, qui s'est élevée à un montant de 274 901,84 euros, outre la prise en charge par la Société des cotisations sociales assises sur sa rémunération en qualité de gérant qui se sont élevées à un montant total de 334,71 euros, et le remboursement de son avantage en nature « voiture » d'un montant de 8 394,94 euros.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Sylvain TRAN HUU LOI
Associé unique et gérant



60 rps | 60 rps - 39 Rue Jeanne d'Arc
54000 NANCY
Téléphone : 06 95 30 97 28
SARL au capital de 5 000€
SIRET 793 467 259 00032

